



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Affaire COLLETTI – Usurpation du « Duché de Savoie »

Pour diffusion auprès des autorités et médias nationaux et internationaux

°o°o°o°

Savoisiennes, Savoisiens,

Il est temps de lever le voile sur une imposture inquiétante qui cherche à semer la confusion auprès du public et à discréditer les institutions légitimes de l'État de Savoie.

Un individu, Cédric COLLETTI, s'autoproclame depuis plusieurs années « Grand Chancelier du Duché de Savoie » tout en arborant le drapeau du Danemark sur les réseaux sociaux. Drapeau qu'il confond manifestement avec celui du pays dont il se prétend Grand Chancelier. Titre imaginaire et sans la moindre reconnaissance historique, juridique ou internationale. Cette revendication, présentée sous des habits pseudo-monarchiques. Serait-il membre de la famille de Savoie ? ... masque une opération dangereuse mêlant usurpation, escroquerie, contrefaçon et tentatives d'intimidation.

ARNAQUE à la CRYPTO-MONNAIE

M. COLLETTI prétend promouvoir une cryptomonnaie « révolutionnaire ». Or, aucune autorisation, aucun agrément ni validation des autorités financières (ACPR, AMF). Il s'agit d'un montage sans valeur légale conçu pour tromper les plus crédules, sans garanties, sans conformité, sans avenir.

On y apprend que ses 'disciples' pourraient gagner 5 000 'fert' en répondant à un quizz qui date de mai 2025... A qui rapporte cette dite monnaie ? Est-ce le rôle d'un supposé 'Duché' qui usurpe le titre de 'gouvernement', qui appelle à devenir acteur de l'économie savoisiennne toujours en confondant le drapeau du Danemark avec celui de la Savoie ?

USURPATION DE TITRE ET DE L'HISTOIRE SAVOISEENNE

En s'arrogeant les symboles, les couleurs, les devises et l'héritage millénaire de la Maison de Savoie, cet individu salit et détourne un patrimoine historique réel au profit d'une fiction personnelle, sans fondement ni légitimité.

Doit-on rappeler que depuis le Traité d'annexion de 1860, l'utilisation du titre 'Duché' est caduque. Que seul un Etat démocratique peut lui succéder.

DOCUMENTS SANS VALEUR

Les « actes », « chartes » et « déclarations » qu'il publie ne sont que plagiats ou adaptations de documents notariés français, vidés de tout contenu juridique réel et incohérents avec ses prétentions d'indépendance. Il prétend lutter contre l'État français tout en enregistrant son pseudo-État monarchique auprès d'un notaire et d'organismes administratifs français tel l'INPI. Le ridicule atteint son paroxysme revenant à demander à son geôlier de desserrer ses chaînes.



USURPATION NUMÉRIQUE ET PLAGIAT

En février 2025, ce « Duché » auto-proclamé a usurpé l'URL officielle du Gouvernement légitime de l'État de Savoie, se contentant d'y ajouter « duché » devant le nom de domaine – www.duche-de-savoie-gouv.org – afin d'exploiter et plagier le travail construit patiemment depuis plus de cinq ans par les membres du Gouvernement.

Cette opération a été rendue possible et portée par la complicité de notre ancien chargé des relations publiques, qui a violé ses serments en divulguant des informations confidentielles protégées par l'obligation institutionnelle de discréetion. Ces fuites, livrées à des dissidents en quête de pouvoir, ont nourri une campagne de diffamation allant jusqu'aux menaces de mort et calomnies à l'encontre du Président du Gouvernement officiel de l'État de Savoie et de ses membres.

MENACES ET INTIMIDATION

Face à toute contestation, ce groupe tente de faire taire ses contradicteurs par l'intimidation et la menace y compris envers les journalistes, confirmant qu'il s'agit d'une entreprise frauduleuse organisée autour d'une ambition personnelle démesurée.

UNE QUESTION DE SÉCURITÉ ET DE CLARTÉ

La confusion entretenue auprès du public nuit au sérieux et à la visibilité des démarches d'indépendance légitime de la Nation de Savoie.

Aujourd'hui, il est impératif de vous interroger sur la nature exacte de ce groupuscule qui usurpe l'identité symbolique et institutionnelle de l'État de Savoie, tente de manipuler les citoyens, entretient des liens de fait avec l'appareil étatique français tout en prétendant le combattre. (*Notaires français, INPI organisme républicain, ...*)

APPEL À LA VIGILANCE

Nous appelons à la plus grande prudence et invitons toute personne témoin ou victime de ces agissements, à saisir sans délai les autorités compétentes françaises **dont il a choisi de dépendre**.

Les éléments établis démontrent que M. Cédric COLLETTI et ses collaborateurs ainsi que leur blog faussement appelé par opportunisme 'gouvernement' ne représentent ni un État, ni une autorité publique, ni une institution reconnue, mais qu'il agit **en totale contravention avec les lois applicables**, en s'appropriant indûment l'identité institutionnelle, symbolique et numérique de l'État de Savoie légalement déclaré sur les bases des actions juridiques des précédents mouvements depuis la première demande d'indépendance de 1996 de la Ligue Savoisienne, et dont la plupart des membres siègent aujourd'hui au Conseil Constitutionnel. En conséquence une plainte pénale est déposée au sein des Instances Internationales concernées et en cours d'instruction par nos cabinets Juridiques et notre Ministère de la Justice.

La défense de l'ordre public, de la sécurité économique des citoyens et de la véracité de l'information impose que cette situation soit dénoncée avec clarté, rigueur et fermeté.

FIN DU COMMUNIQUÉ

Mardi 25 novembre 2025

Le Président - Thierry BECOURT

